



ÉTUDE SURVEILLÉE AU COLLÈGE SAINTE-ANNE / SAINTE-MARIE

ANNÉE SCOLAIRE 2019 - 2020

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les élèves ont la possibilité de s'inscrire à des études surveillées qui auront lieu chaque jour (sauf le mercredi) **de 16h15 à 18h00**.

Le montant s'élève à **250 € annuel pour 4 jours, facturés au prorata du nombre de jours**.

Début des études le LUNDI 09 SEPTEMBRE 2019.



COUPON-RÉPONSE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur : _____

Responsable légal(e) de l'élève : _____

en classe de : _____

* Ne souhaite pas l'inscrire à l'étude surveillée

* Souhaite l'inscrire à l'étude surveillée selon le tableau ci-dessous :

(Cocher les horaires et les jours choisis selon les semaines A et B.)

HORAIRE	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
Semaine A/B	A	B	A	B	A	B	A	B
De 16h15 à 17h10								
De 17h10 à 18h00								

Date :

Signature du Responsable légal :

***merci de cocher la case correspondante à votre choix**